

Le Pays de Guingamp renforce son ingénierie grâce à un drone

Drone de service public

Le Pays de Guingamp est l'une des rares collectivités locales à être propriétaire d'un drone. Ce bijou de technologie, simple à manipuler, a déjà commencé à rendre bien des services aux 74 communes membres.

Incroyable! Un drone survole le ciel du pays de Guingamp! Il ne s'agit pas d'un drone pour faire la guerre ou espionner. Ce n'est pas non plus un jouet. Ce drone est équipé d'un appareil photo pour prendre des images de toutes sortes de terrains et accompagner les mairies dans leurs projets et leurs missions.

Une aile et un appareil photo

Celui de Guingamp vient de Suisse. Grâce à un petit moteur électrique, il peut voler 50 minutes, suffisamment pour repérer une zone de 12 km². On le dirige avec une télécommande et il supporte un appareil photographique numérique. *« C'est beaucoup plus facile d'utiliser le drone que d'aller sur le terrain faire un relevé topographique, estime Gwendal Bocher, directeur des services techniques du Pays de Guingamp. Par exemple, ça prend deux jours à pied pour faire un relevé de 70 hectares et seulement une demi-heure pour faire la même chose avec un drone ».*

Pendant le vol, le drone prend des dizaines de clichés. Ceux-ci sont chargés dans un ordinateur et traités par un logiciel qui produit une image haute définition (où un pixel équivaut à 5 centimètres) permettant de dessiner une carte. *« Ce n'est pas un jouet! ajoute Gwendal Bocher. C'est un outil d'ingénierie pour les communes ».*

Le drone a démarré sa carrière par des plans de cimetière. Celui de Moustéru, par exemple, avait été établi, en août 1985, par Gérard

« Plus fiable et moins cher »

Hervé, alors conseiller municipal. *« On faisait tout à la main, raconte celui qui est devenu maire de la commune. Et chaque fois qu'on cherche une information sur une tombe, il faut fouiller dans les archives. »* L'an passé, en juillet, le drone a survolé les deux cimetières. Bientôt, les services techniques du



PHOTO THIERRY JEANDOT

Pays de Guingamp transmettront la carte numérique et un logiciel (développé à partir d'un outil libre); il faudra que la secrétaire de mairie renseigne chacune des fiches des 300 tombes. *« On gagnera du temps, espère le maire, les renseignements seront plus fiables et ça coûtera moins cher à la commune ».*

Pour ces services, les membres du Pays de Guingamp ne paient rien d'autre que leur cotisation annuelle, basée sur la taille de la commune. Le drone est pourtant un bijou de technologie dont l'achat a coûté 18 271 euros toutes taxes comprises; le Pays a été subventionné par l'Union Européenne (55 %) et le Conseil général des Côtes-d'Armor (4 111 euros). Le drone sert déjà pour les études de revitalisation des bourgs de Tressignaux et Squiffiec, la requalification de la voirie d'un lotissement de Plouvara, l'implantation du centre de formation d'En Avant de Guingamp à Pabu ou le suivi de l'érosion sur la Pointe de la Tour à Plouha. *« Nous n'exploitons encore qu'un quart du potentiel du drone, »* estime Gwendal Bocher, bien content d'avoir tant de choses à découvrir.

Stéphanie Stoll

Le drone est léger (690 g), son aile est faite d'une structure carbone et de mousse polystyrène.



PHOTO THIERRY JEANDOT

→ **En ligne**
 Vidéos du drone :
<http://bzh.me/fceo>
<http://bzh.me/fcen>